

### Autorisation Parentale (à remplir par le tuteur légal)

Je soussigné.e, Monsieur, Madame ou tuteur légal .....  
demeurant (adresse complète) à .....  
autorise mon enfant ..... à participer au dispositif « Argent de poche » de la commune de Sceaux d'Anjou, dans les conditions définies dans le contrat de participation  
Je certifie que mon enfant :

Possède une assurance extrascolaire     est à jour de ses vaccinations

Trajet : domicile-lieu d'intervention :

J'autorise mon enfant à effectuer seul le trajet entre son domicile et le lieu d'intervention.

Ou

J'assurerai le transport de mon enfant entre son domicile et le lieu d'intervention.

J'autorise également les responsables à prendre les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie.

### Renseignements médicaux :

Le jeune suit-il un traitement médical régulier?  OUI  NON (Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants. —Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance )

### Allergies

Asthmes :  OUI  NON    Médicamenteux :  OUI  NON    Alimentaires :  OUI  NON

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

### Recommandations utiles des parents (Port de lunettes, lentilles, prothèse auditives, autres) précisez :

En acceptant de participer à l'opération « Argent de Poche », le jeune et son tuteur légal

autorisent     n'autorisent pas

La commune de Sceaux d'Anjou à utiliser les photographies et images vidéo représentant le bénéficiaire dans ses divers supports de communication (bulletin, site internet, brochures....)

Fait à ..... Le .....

Signature des parents

(Précédée de la mention « Lu et approuvé » )

Signature du jeune

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



# DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

## DOSSIER D'INSCRIPTION

AVRIL 2026

Je gagne de l'argent de poche...

En participant à la vie de ma commune !

### PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

« Argent de Poche » est un dispositif qui permet aux jeunes de 16 à 17 ans révolus d'effectuer de petites actions de proximité, par demi-journée, participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires, et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 € par jeune et par demi-journée (3h30, dont 30 minutes de pause).

### Qui peut y participer ?

Tout jeune domicilié à Sceaux d'Anjou qui a plus de 16 ans et moins de 18 ans le premier jour de l'intervention.

### L'encadrement

L'encadrement est assuré par les agents et/ou les élus de la commune. Afin de respecter la réglementation du travail, les jeunes ne sont jamais amenés à prendre des risques ou à utiliser des outils motorisés dans leurs différentes missions.

Si le jeune doit s'engager à réaliser correctement les tâches confiées, il ne remplace pas pour autant un agent communal. Le jeune aura des missions d'entretien, de rangement, de nettoyage, de peinture...

### Les modalités

Les inscriptions se font par demi-journées, une rencontre avec les élus aura lieu avant le début des chantiers. Les horaires de présences sur les chantiers sont de 8h30 à 12h, pour 3 heures de travail avec 30 minutes de pause.

La commune n'est en aucun cas réputé comme employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de Poche ». En aucun cas, la bourse versée pour la participation à l'activité ne pourra être considérée comme une rémunération salariale.

Les jeunes entrant dans le dispositif doivent bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur responsable légal. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale. En aucun cas, la responsabilité du CCAS ne saurait être engagée.

La commune de Sceaux d'Anjou souscrit, auprès d'une compagnie d'assurances, un contrat « responsabilité civile » lié à ses activités, couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés, et accidents pouvant survenir à un tiers, dans le cadre du déroulement des actions.



### Informations générales :

Nom : ..... Prénom : .....  
Sexe :  Masculin  Féminin  
Date de naissance : ..... / ..... / .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... e-mail : .....  
N° Sécurité sociale : .....

### N° de Téléphone en cas d'urgence :

Domicile : .....  
Travail du responsable 1 : ..... Lieu : .....  
Travail du responsable 2 : ..... Lieu : .....  
Nom du médecin traitant : ..... Téléphone : .....

### Situation (cochez) :

- Lycéen (ne), précisez l'établissement : .....
- Etudiant, précisez l'établissement : .....
- Autre (précisez) : .....

### AVRIL 2026 — Disponibilités — Cochez la ou les semaines souhaitées (semaine complète obligatoire — 8 enfants maximum):

Semaine du 13 au 16 avril 2026

### Motivation

En quelques lignes (ou sur papier libre), expliquez vos motivations à participer au dispositif « Argent de Poche » :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Contrat d'engagement :

Je soussigné.e :  
Né.e le : ..... à : .....  
certifie m'être inscrit au dispositif Argent de Poche mis en place par la commune de Sceaux d'Anjou

#### Temps de travail :

L'activité "Argent de Poche" se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3 H 30.

#### Le matin de 8h30 à 12h

Pendant ma présence, je bénéficierai d'une pause d'une demi-heure qui sera contrôlée par mon tuteur.

Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

#### Réalisation et qualité des tâches à effectuer :

Il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés ( vêtements pouvant être tachés par la peinture par exemple, chaussures fermées).

L'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur pendant toute la durée du chantier (hors temps de pause).

Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés. Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants. Je suis poli.e avec toutes les personnes que je suis susceptible de rencontrer pendant la durée du chantier : les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille ainsi que les autres participants au chantier.

Je prends soin du matériel qu'on me confie. Á la demande, je lave et range le matériel à l'issue du chantier. Je remets ce matériel à l'encadrant à la fin du chantier.

#### Indemnisation :

Toute réalisation d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité.

Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier (durée : 3 heures 30).

#### Sanctions appliquées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

Exclusion temporaire ou définitive du dispositif "Argent de poche".

Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

#### Pièces à fournir:

- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Dossier d'inscription daté et signé